



Communiqué de presse

Berne, le 6 mai 2025

Allocation de garde financée par les employeurs: une décision inacceptable

L'Union suisse des arts et métiers usam critique vivement la décision du Conseil national d'introduire une allocation de garde pour enfants financée par les employeurs ainsi qu'un soutien de 200 millions de francs aux cantons pour le développement de places d'accueil. Ce projet représente une atteinte inacceptable au fédéralisme et alourdit inutilement les charges des PME.

De nombreux cantons et communes ont déjà mis en place des solutions adaptées à leurs besoins locaux en matière d'accueil extra-familial. L'intervention de la Confédération dans ce domaine va à l'encontre du principe de subsidiarité et affaiblit les compétences locales.

Le coût de cette allocation de garde, plus de 600 millions de francs par an, pèsera lourdement sur les entreprises, sans bénéfice avéré pour le marché du travail. Cette allocation serait accordée sans condition liée à l'activité professionnelle des parents, créant ainsi des effets d'aubaine injustifiables.

La Confédération ne doit pas tout réglementer – et les employeurs ne peuvent pas tout payer. L'usam appelle donc le Conseil des États à renoncer à ce projet centraliste, inefficace, discutable sur le plan économique et surtout préjudiciable aux PME.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.